

Les Bayonnais ont l'option de refuser le compteur Linky



30% des compteurs du

Pays Basque ont été remplacés jusqu'à présent. / © F3 NA

La mairie de Bayonne confirmait hier que les Bayonnais hostiles aux compteurs Linky auraient la possibilité de refuser son installation. Elle publie sur son site l'adresse et numéro de téléphone à contacter.

Par AM Publié le 04/05/2018 à 16:30

Le feuilleton Linky continue à Bayonne. Martine Bisauta, adjointe au développement durable de la ville, confirmait hier lors d'une conférence de presse qu'un accord avec Enedis avait été trouvé : le prestataire énergétique s'est engagé à respecter le droit de propriété de chaque individu.

Ils ont localisé, mis un numéro de téléphone spécial, promis qu'ils prendraient en compte tous les refus, affirmait l'adjointe hier après-midi.

Une adresse et numéro de téléphone

La mairie a [publié sur son site](#) l'adresse à laquelle les habitants ont la possibilité d'envoyer une lettre recommandée afin d'exprimer leur opposition à l'installation du compteur, ainsi qu'un numéro de téléphone à contacter.

Les agents Enedis conservent toutefois le droit d'intervenir sur des compteurs situés en-dehors des domiciles.

Toujours la même crainte des usagers opposés au déploiement : les dangers potentiels des ondes électromagnétiques et la collecte des données personnelles.

A Bayonne 401 personnes ont déjà refusé l'installation par écrit.

Regardez le reportage réalisé en mars par S. Corrieri et E. Galerne à ce sujet :

Compteur Linky : " Les particuliers peuvent refuser l'accès "

L'opposition au compteur Linky grandit au Pays Basque. Jean-François Harinordoquy, Enedis Pays Basque, explique que la propriété privé est respectée par Enedis - F3 NA - S. Corrieri et E. Galerne

Alier au menu | Alier au contenu | Accessibilité | Version texte



BAYONNE.fr

ACTUALITÉS LA MAIRIE VIE QUOTIDIENNE DÉVELOPPEMENT DURABLE CULTURE ET LOISIRS DÉCOUVRIR BAYONNE

Vous êtes ici : Accueil > Compteur Linky

COMPTEUR LINKY

PARTAGER :

Déploiement des compteurs Linky sur la commune de Bayonne

La position de la Ville de Bayonne

La société Enedis qui gère le réseau d'électricité basse tension en France, et dessert directement les abonnés hors industriels, procède progressivement à l'installation de compteurs Linky chez tous les Bayonnais, dans des parties communes d'immeubles ou au domicile de particuliers.

Bien que les maires ne disposent pas du pouvoir d'empêcher l'installation des compteurs Linky, le Maire de Bayonne a expressément demandé à ce que la volonté des personnes qui y sont hostiles soit respectée.

Dès le 21 juillet 2017, le Maire de Bayonne a écrit à Enedis un courrier qui invitait cette société à valider « le principe de ne pas changer le compteur chez les personnes qui refusent cette installation en ayant dit de façon claire, par courrier ou de vive voix, leur opposition » à cette intervention.

Si vous ne souhaitez pas qu'un compteur Linky soit installé à votre domicile, que pouvez-vous faire ?

Nous vous invitons à écrire (de préférence en recommandé avec accusé de réception) à Enedis qui propose une adresse spécifique à l'attention des Bayonnais :

Enedis
DR Pyrénées et Landes
Rue Bergé
64990 Lahonce
Tél. 05 59 52 80 60

Dans votre courrier, il vous appartient d'exprimer votre refus de voir votre logement équipé d'un compteur Linky tout en faisant référence à la position de la Ville de Bayonne, telle qu'exprimée dans [son courrier du 21 juillet 2017 téléchargeable ici](#) que nous vous invitons à joindre à votre courrier et dans lequel le Maire de Bayonne acte que chaque Bayonnais puisse faire le choix d'accepter ou pas la pose d'un compteur Linky et que ce choix soit respecté.